PRIORITÉS D'INTERVENTION DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 DE LA MRC DU GRANIT 2020-2021 et 2021-2022

Les projets déposés dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC du Granit devront contribuer à la réalisation des priorités d'intervention de la MRC et de la SDEG. **Sans être limitatif, les projets directement en lien avec l'atteinte de ces objectifs seront priorisés en 2020-2021 et 2021-2022.**

OBJECTIFS RECHERCHÉS DES PROJETS DÉPOSÉS AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Démographie et main-d'œuvre

- Développer des projets ayant un impact positif sur la démographie;
- Favoriser l'attraction et la rétention de main-d'œuvre;
- Attirer et retenir la population active.

Développement économique et local

- Assurer une couverture régionale du réseau d'Internet haute vitesse;
- Assurer une couverture régionale du réseau de téléphonie cellulaire;
- Développer les cœurs commerciaux par une offre de service de proximité dans une perspective régionale et partenariale, tout en favorisant l'offre de produits régionaux;
- Supporter le plan de mise en valeur de développement touristique;
- Favoriser la mise en œuvre de la planification stratégique loisirs;
- Développer une économie verte, innovante et distinctive.

Solidarité régionale, leadership, sentiment d'appartenance et participation citoyenne

- Favoriser la création de lieux d'échanges et de rencontres animées;
- Développer un sentiment de réussite collective (dans une approche intersectorielle);
- Favoriser l'animation des territoires;
- Favoriser la diffusion et la promotion de l'implication citoyenne et le développement des compétences des bénévoles et des citoyens;
- Supporter les projets de collaboration intermunicipale;

- Développer une image locale ou régionale;
- Assurer la mise œuvre de la campagne de marque territoriale.

Protection et mise en valeur du territoire

- Développer des corridors de randonnée pédestre et de voies cyclables dans une vision d'interconnexion locale et régionale;
- Mettre en valeur la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont Mégantic (RICEMM) dans une perspective de produit d'appel récréotouristique;
- Favoriser la mise en place d'outils d'interprétation des particularités locales et régionales;
- Réaliser des aménagements d'espaces verts dans les cœurs villageois afin de mettre en valeur une particularité historique et/ou culturelle et/ou patrimoniale et/ou permettant une percée visuelle sur un panorama;
- Développer la mobilité durable;
- Favoriser la protection du territoire;
- Appuyer les initiatives culturelles (vs Politique culturelle);
- Supporter les initiatives en lien avec la protection du patrimoine bâti.